



LA GAZETTE DE LOUEY



2019

LE MOT DU MAIRE



Voici déjà revenu décembre. C'est certes le temps des frimas mais c'est surtout le temps de la fête de Noël attendue par tous puis de la Saint-Sylvestre qui ouvre le passage à la nouvelle année. De nouvelles décorations lumineuses viendront, pendant cette période, illuminer la rue principale.

Mais, en ce début de mois de décembre ce fut la traditionnelle fête de notre village, la Saint Saturnin, qui a ramené pendant quelques jours manèges et stands d'attractions sur la place de la Mairie. Je remercie de nouveau les conscrits pour leur implication dans la préparation de ces moments de réjouissance. Le dîner qu'ils ont organisé le vendredi 29 a permis à de nombreux Loueyais de partager une grande soirée de convivialité. J'ai eu plaisir le dimanche 1er décembre à vous retrouver très nombreux pour le traditionnel apéritif offert par la municipalité.

Ces derniers mois ont été marqués par quelques évènements.

A l'école tout d'abord, où un nouveau directeur est arrivé. En effet, Joris URBAIN a remplacé Frédéric SADOU parti rejoindre, à sa demande, la Côte Basque.

Nous avons souhaité à M. URBAIN une bonne installation et nous l'avons assuré de l'écoute de la municipalité pour mener à bien sa tâche.

A cette rentrée de septembre, notre école a accueilli 97 enfants. Les élèves vont bénéficier de nouveaux équipements informatiques, LOUEY ayant été sélectionné pour recevoir une subvention à cet effet.

Après plus de vingt ans au service des loueyais nous avons eu fin juin le départ de notre secrétaire Michèle PEDRICO. Nous lui renouvelons nos remerciements pour son implication et pour tout ce qu'elle a apporté à chacun au cours de ces années. Nous lui souhaitons une heureuse retraite.

Elle a été remplacée par Sylvie DELMAS qui a repris le poste avec efficacité.

Fin août, ce fut Éric LAURENT qui fit valoir à son tour ses droits à la retraite. Bonne et heureuse retraite pour lui également.

Depuis plusieurs mois, vous avez constaté le passage tous les quinze jours d'une balayeuse dans chaque rue de LOUEY. Nous avons établi un partenariat avec la commune de JUILLAN à qui nous louons cette prestation. Une mutualisation de moyens qui nous permet de bénéficier d'un matériel efficace et rapide. Il en sera de même pour l'installation des éclairages de fin d'année.

Un autre partenariat avec JUILLAN concerne la cantine scolaire. Depuis le 4 novembre les repas, confectionnés dans leur cuisine centrale, sont livrés chaque jour à LOUEY en containers spéciaux. La qualité de cette prestation semble appréciée par les enfants.

Par ailleurs, et pour fiabiliser les inscriptions des enfants à la cantine les parents bénéficient maintenant d'un accès à un logiciel spécifique qui leur permet d'effectuer eux-mêmes cette inscription.

Dans cette gazette nous insistons sur les modifications tarifaires qui s'appliqueront prochainement au ramassage des ordures ménagères. Il me semble important que chacun maîtrise bien ces nouvelles règles de taxation incitative pour ne pas avoir une facture encore plus lourde.

Cela nous montre l'intérêt de procéder à un tri sélectif rigoureux et à du compostage.

Cet automne, ont été terminés les travaux d'entretien des voiries communales par l'enrobé à chaud pour les rues du village et de la cité Morane qui ne l'avaient pas encore eu, et par du point à temps pour les autres. Ces travaux nécessaires ont représenté un coût de 500.000 €. Ceux dans le quartier de Bellevue sont programmés courant 2020.

Nous espérons pouvoir commencer le nouveau bâtiment sportif début 2020. Nous avons dû supporter quelques retards sur le calendrier car il nous a fallu trouver un nouveau terrain pour l'implanter. Celui initialement envisagé comportait des contraintes techniques trop importantes.

En attendant, ce sont nos petits qui trouveront une aire de jeux devant l'actuelle salle des sports, près du terrain de pétanque.

A l'emplacement de la grange Lavigne, chemin des Arts, une plate-forme vient d'être construite pour permettre aux véhicules de grand format, tels ceux du ramassage des ordures du Symat d'emprunter cet axe et ne plus avoir à effectuer une marche arrière problématique.

Tous les lots du lotissement Capdevielle sont vendus et les maisons apparaissent, promesses d'un nouveau quartier dans le village.

La commune vient d'acquérir la propriété de Madame LACAZE sise 12 route de Tarbes, au niveau du Pôle Santé, pour un montant de 130.000 €.

Une boîte à livres va bientôt être implantée au Pôle Santé, où chacun pourra déposer ou prendre des ouvrages. Il sera de la responsabilité de tous de veiller au bon usage de cet outil de partage.

LOUEY a la chance d'avoir différentes associations, sportives ou culturelles. Elles apportent leur dynamisme à la commune. Profitez-en ! Leurs président(e)s sont à votre disposition pour vous donner les compléments d'information que vous souhaitez et recueillir vos inscriptions.

Voilà, chers amis, quelques nouvelles de notre commune que j'ai tenu à partager avec vous.

Je souhaite que notre village continue à être un lieu où chacun trouve plaisir à résider et qu'il poursuive son évolution tout en gardant une âme de ruralité de nos jours si prisée.

Que ces fêtes de fin d'année vous offrent de beaux moments en famille et entre amis.

J'espère que 2020 sera une année clémente pour tous.

LES TRAVAUX



Après l'empierrement, le goudronnage a été réalisé, les véhicules, notamment les bennes à ordures, peuvent l'utiliser pour effectuer un retournement.

La circulation et la sécurité en sont améliorées

CHEMIN DES ARTS

Les travaux sont quasiment achevés chemin des Arts où une plate-forme remplace la grange acquise par la commune...



LA GRANGE LACAZE AVANT TRAVAUX



GOUDRONNAGE DES RUES

LE NOUVEAU LOTISSEMENT CAPDEVIELLE



LA NOUVELLE AIRE MULTISPORTS



LA NOUVELLE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS DE 3 à 7 ANS



ET ... LA FUTURE BOÎTE A LIVRES !!!

Créé et réalisée par Jacky BOVIO qui l'offre gracieusement à la collectivité.

Au nom des habitants, la municipalité de LOUEY l'en remercie chaleureusement.



L'URBANISME

Les dossiers d'urbanisme déposés à la mairie (sauf certificat d'urbanisme d'information) sont instruits par les instructeurs du service A.D.S (Autorisation du Droit des Sols) de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées qui donnent un avis sur ces dossiers au regard des diverses réglementations en vigueur.

Le maire de la commune demeure seul compétent pour délivrer les autorisations.

Les demandes déposées en 2019 :

- Permis de construire : 18
- Certificats d'urbanisme opérationnels : 4
- Déclarations préalables : 17
- Permis d'aménager : 0

RAPPEL :

Tous travaux et constructions : extension, abri de jardin, abri bois, préfabriqué, modifications de façades, changement de couverture, piscines, etc... sont soumis à autorisation.

Les clôtures étant soumises à autorisation préalable ou permis de construire sur une nouvelle construction doivent être réalisées avec leur enduit avant la déclaration d'achèvement des travaux.

LES IMPOTS LOCAUX A LOUEY

DES TAUX INCHANGES !

Depuis 2001, les municipalités successives de LOUEY ont fait le choix de taux communaux **INCHANGÉS** et ont aussi désendetté la commune à plus de 95 %.

Pour rappel, la municipalité actuelle a **supprimé l'imposition sur le foncier non-bâti** (taux 0 %).

Il faut rappeler que les impôts locaux directs sont le produit de taux votés par les collectivités locales et d'une base d'imposition fixée par le Centre des Finances Publiques.

Alors que la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales se met en place, quelques éclairages sont à apporter :

2019 sera la deuxième année de mise en œuvre de cette réforme et verra l'allègement passer de 30 à 65% pour arriver à 100 % en 2020.

A l'horizon 2023, cette taxe devrait disparaître pour tous les français.

Pour bénéficier de cette mesure, qui ne concerne pas les résidences secondaires, le plafond fiscal de référence ne doit pas dépasser certains plafonds. Certains dégrèvements permettent d'éviter les effets de seuil.

La contribution à l'audiovisuel public devra toujours être payée, le cas échéant.

Une simulation est disponible sur impots.gouv.fr pour vous permettre de vérifier si vous êtes concerné.

LES ASSOCIATIONS

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LOUEYSAISE

Section Gym Tonic :

A la fin des vacances, pour garder la pêche et rester tonique toute l'année, il est important de faire travailler son corps ! C'est le moment de rejoindre l'équipe de la **Gym Tonic de Louey**.

Les cours ont débuté à la salle des fêtes de Louey depuis le 9 septembre mais vous êtes toujours les bienvenus, n'hésitez pas à venir vous dépenser dans la bonne humeur.

Horaires :

Lundi : 19h00-20h00 yoga et relaxation

Mercredi : 19h15-20h15 fitness, gainage, cardio-training

Jeudi : 19h30-20h30 renforcement musculaire

Tarif : 90€ à l'année pour 3 cours d'une 1h par semaine.

Cotisation payable en 3 fois - certificat médical obligatoire - 3 cours d'essai gratuits

Contacts : Gaëlle 📞 06-68-31-57-32 - Stéphanie 📞 06-81-07-38-96 - Isabelle 📞 07-70-27-36-98



Section Gym Douce

Le club est affilié à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et possède le label « Qualité Club ».

Vous avez 50 ans et plus, des cours de gymnastique volontaire adaptés à votre âge vous aideront à rester actifs et préserver votre capital santé. Entourés d'animatrices spécialement formées, vous pourrez garder la forme en vous distrayant et rencontrer des personnes motivées.

A Louey, deux séances d'une heure sont proposées chaque semaine à la salle des fêtes les lundis et mercredis de 9h à 10h. Les nouveaux arrivants seront accueillis chaleureusement. Les deux premières séances sont offertes. Plus de renseignements : 📞 06.75.41.51.40 - 📞 05.31.17.60.49



Nouveauté : Section gym enfants mercredi matin DUO GYM (parents et enfants de 9 mois à 2 ans) et MULTI SPORTS (enfants de 3 à 6 ans).

Deux séances sont offertes.

L'animatrice, Sarah, vous donnera plus de renseignements au 📞 06.50.93.76.76

ou par mail : sarah.monnier@gmail.com



L'ENTENTE SOUES - LOUEY - JUILLAN - BARBAZAN - TARBES

... **1000 amoureux du handball !** ...

Nouvelle saison pour l'Entente Soues - Louey - Juillan - Barbazan - Tarbes qui, forte de ses 25 équipes, compte bien porter haut les couleurs de la commune. Les 50 bénévoles ont œuvré tout l'été pour permettre aux petits et grands de pratiquer le handball dans les meilleures conditions possibles, dès la rentrée.

Tout n'est pas parfait mais les contraintes sont parfois fortes. Malgré cela, l'élan général est là et ce sont près de 1000 amoureux du handball qui s'impliquent au quotidien pour la réussite du club. Oui, 1000 personnes, près de 400 licenciés mais aussi parents, institutions, partenaires, supporters, bénévoles qui vont œuvrer tout au long de la saison 2019/2020.

Les nombreuses arrivées en baby et -9 sur Louey montrent l'engouement pour le handball.

Le club présentera d'ailleurs 2 équipes dans la catégorie -9 ! Seul club des Hautes- Pyrénées qui compte les deux filières féminines et masculine du baby au loisir, le TUHB propose ainsi à tous les amoureux du handball une offre complète. Les dirigeants sont conscients que le chemin est long et ils préfèrent construire l'avenir avec de solides bases, qui passent par la formation.

Vous pouvez nous rejoindre, pour tous renseignements, merci de contacter le 📞 06 21 50 77 63.



La salle de Louey fait le plein le samedi en baby et -9.

LE CLUB DE PETANQUE

Déjà la fin de saison Pétaque 2019, avec une belle performance pour les féminines de Louey qui finissent à la 3ème place de 1ère Division Départementale (40 clubs dans les Hautes-Pyrénées)

Alors vous aussi, Mesdames de Louey, si vous voulez rejoindre les 12 féminines déjà présentes, Ginette se fera un plaisir de vous former à ce sport qui, désormais, compte de plus en plus de dames ! Bien sûr, les Messieurs seront toujours les bienvenus !

Ginette SAJOUS : 📞 06.12.08.31.37

Merci et à bientôt ! Le Président J.P SAJOUS.



LE CLUB ARTS PLASTIQUES :

Le club d'Arts Plastiques de Louey poursuit ses activités à la maison communale pour les enfants à partir de 8 ans et les adultes. Les cours sont assurés par Jérôme Garcia, professeur d'arts plastiques. Les ateliers sont diversifiés : dessin, peinture, volumes, calligraphie et BD, et, en ce moment, le thème est le portrait.

Vous pouvez vous inscrire pour l'année ou quelques séances, sans engagement.

Venez essayer, 2 séances de découverte sont gratuites !

Séances tous les vendredis et samedis sauf vacances scolaires :

- le vendredi de 17h à 18h30 ou de 18h30 à 20h pour les enfants et les jeunes
- le samedi de 14h30 à 17h30 pour les adultes et les enfants accompagnés d'un parent.



Renseignements sur www.caplouey.org et ☎ 06.19.91.65.25
☎ 06.21.56.04.53 ou par email : caplouey@gmail.com

LE CLUB LOISIRS ET DECOUVERTES

Tous les premiers vendredi après-midi : loto gourmand

Tous les 3^{èmes} vendredi après-midi : jeux de société – ♣♥ cartes ♠♦

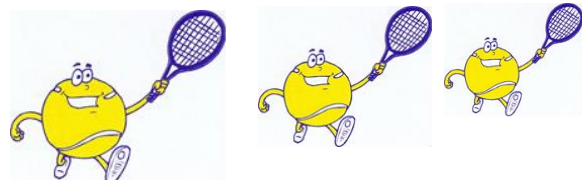
En 2020 :

- 28 février : journée récréative avec une exposition de produits bien-être confort suivie d'un repas et d'un loto
- 28 mars : repas de l'assemblée générale
- 16 mai : sardinade
- 22 juillet : pique-nique
- 12 septembre : moules frites
- 17 octobre : repas d'automne

TENNIS CLUB LOUEY - Depuis 1988 -

Mini-tennis pour les enfants à partir de 5 ans :

- approche ludique du tennis
- matériel et conditions de jeu adaptés (terrain réduit, raquette courte, balle mousse ...)
- ateliers : tennis, psychomotricité, jeux sportifs



Ecole de tennis à partir de 8 ans

- initiation
- perfectionnement
- compétition
- loisir

Adhésion simple adulte et étudiant avec possibilité de cours encadrés par un moniteur B.E

Affilié à la FFT et agréé Jeunesse et Sport, le club accepte les « coupons sport ».

www.club.fft.fr/tclouey - contact : ☎ 07.87.88.64.40 ou 📧 louey.tennis@orange.fr

L'ÉCOLE DE RUGBY DU REGROUPEMENT LOUS MAYNATS DE L'OVALIE

L'école de rugby Lous Maynats de l'Ovalie est une jeune entente qui regroupe 4 clubs :

Le Rugby Club de Louey, Juillan XV, l'US Mardaing Azereix-Ossun et Ibos depuis 2 saisons.

Cette entente est un véritable succès car elle ne cesse de grandir d'année en année que ce soit en termes de licenciés mais aussi en termes d'éducateurs diplômés.

Le rugby pratiqué est aux antipodes de ce que l'on peut voir à la télé.

En effet, nous essayons d'inculquer aux enfants des valeurs simples comme la solidarité, le partage, l'entraide, etc.... au travers d'un sport très ludique pratiqué dans un climat convivial et sécurisé.

Notre objectif est de leur apprendre un rugby d'évitement (absence de contacts) ainsi que les techniques de passes favorisant la circulation du ballon et les grands espaces.

L'école de rugby de Louey accueille les garçons et les filles à partir de 4 ans jusqu'à 14 ans tous les mercredis (16 heures) et samedi (10 heures) au stade de Louey pour les enfants nés de 2016 à 2011 durant toute la saison pour le plus grand bonheur d'un bon nombre de petits.

Contacts : Benoit 📞 06 74 33 67 28 ou Michelle 📞 06 80 03 83 85.

les plus jeunes !



les – de 6 ans



les – de 8 ans

LES CONSCRITS

Lors de l'assemblée générale, le bureau de l'association des conscrits de LOUEY a été renouvelé.

Composition du nouveau bureau :

- Président : Tristan SANCHEZ
- Secrétaire : Chloé MARTINS
- Trésorier : Quentin BARBOSA

Tous les jeunes loueyais à partir de 17 ans sont invités à les rejoindre.

L'ASSOCIATION LES JEUNES MORANAIS

Changements de dirigeants :

Présidente : BASCANS Myriam, Vice-Présidente : FAYARD Magalie,
Trésorier : TUR Frédéric, Trésorier adjoint : ROQUE Emmanuelle
Secrétaire : SAMARAN Vivien, Secrétaire adjoint HOUBART Elody

LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2019



La cérémonie, suivie d'un apéritif offert par la municipalité à la salle des fêtes, a réuni de nombreux habitants sur la place du village, en présence de la lyre ossunoise et de sa chorale

La météo a offert une accalmie bienvenue le temps du dépôt de gerbe par Monsieur le Maire, de la lecture des noms des morts pour la France faite par des enfants et de celle du discours rédigé par la Ministre aux Armées, lequel est lu en ce jour dans toutes les communes de France.



ECOLE

NOS ENFANTS SONT DES ARTISTES!



Les élèves de CM1-CM2 ont participé avec enthousiasme, l'an passé, à un atelier floral. Ces photos de leurs réalisations montrent leur talent.



Un atelier d'Art Floral animé par Elodie, artisan fleuriste, au profit de l'Association Scolaire de LOUEY a été proposé le samedi 7 décembre 2019 à la salle des fêtes de LOUEY



FÊTE DE LOUEY



LA FÊTE DE LA SAINT-SATURNIN



VENDREDI

Le repas du vendredi soir a réuni cette année plus de 270 participants !

Le service a été assuré avec brio par les conscrits.

Au menu :

- Apéritif offert par les conscrits
- Salade bigourdane
- Blanquette de veau avec son riz
- Tarte aux pommes
- Café et digestif.



SAMEDI

Petits et grands ont eu le choix des activités :

- manèges et animations sur la place du village.
- bal le soir qui a réuni près de 500 personnes jusque tard dans la nuit.



DIMANCHE

Dimanche midi, après la messe, c'est à la salle des fêtes que de nombreux loueyais ont écouté le discours de Monsieur le Maire en compagnie de nombreux élus locaux, avant l'apéritif offert par la municipalité.

Monsieur le Maire a particulièrement remercié les conscrits de LOUEY pour l'excellente organisation de ces festivités.



Les conscrits ont ensuite parcouru les rues du village de maison en maison pour la traditionnelle sérénade.

PROGRAMME DES FESTIVITES PREVUES POUR DEBUT 2020 :

- **Dimanche 19 janvier** : Vœux de la municipalité - Galette des Rois.
- **Dimanche 09 février** : A la salle des fêtes, pièce de théâtre « En attendant Katia » comédie de Claude MONTEIL.
- **Vendredi 22 février** : Concert "Folksong, Country Music et Chansons Françaises".
- **Dimanche 1^{er} mars** : Repas des aînés.

TAXE INCITATIVE

PART FIXE = ABONNEMENT AU SERVICE

80 % de l'ancienne TEOM.
Calculée en fonction de la valeur locative de votre bien.



PART INCITATIVE = VOTRE CONSOMMATION

En fonction de la taille de votre bac d'ordures ménagères et du nombre de fois où il est sorti.



Bac d'OM peu sorti =
ÉCONOMIES

Bac d'OM souvent sorti =
AUGMENTATION

EXEMPLE :

- Ancien système, TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) acquittée = 200 €.
 - Nouveau système, TEOM incitative = 80 % de l'ancienne TEOM, soit $200 \text{ €} \times 80 \% = 160 \text{ €}$.
- + part incitative selon la taille de votre bac et le nombre de sorties de ce bac.

- 120 L : 2,04 €/collecte,
- 240 L : 4,08 €/collecte,
- 360 L : 6,12 €/collecte,

- 660 L : 11,22 €/collecte,
- 770 L : 13,09 €/collecte.

La comptabilisation des collectes commencera à partir du 01 janvier 2021

LES DECHETS VERTS (tontes, branches...)

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Il faut les déposer à la déchetterie ou les recycler directement (paillage, composteur individuel ...) Tout producteur de déchets verts est concerné sauf dérogation de la Préfecture. En cas de non-respect de cette interdiction, une contravention de 450 € peut-être appliquée (art 131-13 du code pénal).

LE COMPOSTAGE : UN GESTE ECO-RESPONSABLE

Epluchures de fruits et légumes, marc de café, trognons de pommes... en moyenne une poubelle ménagère est composée de 30% de déchets alimentaires.

Ces derniers peuvent facilement se transformer en engrais de qualité grâce au compostage, un processus biologique de conversion et de valorisation des matières organiques en un produit stabilisé, semblable à un terreau, permettant d'enrichir le sol et la terre de nos pots de fleurs et autres jardinières.

Le principe consiste à associer de manière équilibrée une matière verte humide (épluchures, herbe fraîchement coupée, fleurs fanées...) à une autre matière brune et sèche (copeaux de bois, branchages, boîte d'œufs, carton...). Le tout forme un mélange aéré ne développant pas d'odeur désagréable et aboutissant à la création d'un produit stabilisé riche en composés humiques et minéraux : le compost.

QUE PEUT-ON COMPOSTER ?



Théoriquement, toute matière organique peut faire l'objet d'un compostage, mais dans la pratique il est déconseillé d'intégrer des aliments préparés (restes de repas, riz, pâtes, pain...) qui pourraient attirer des nuisibles.

COMMENT ME PROCURER UN COMPOSTEUR POUR RECYCLER MES DECHETS VERTS ?

Vente de composteurs tous les lundis après-midi dans les locaux du SYMAT à Bours et à Lourdes.

Venez avec un justificatif de domicile et la somme en espèces ou en chèque (10 € pour un composteur en plastique et 12 € pour le modèle en bois).

Si vous n'êtes pas disponible, vous pouvez prendre

rendez-vous : • Antenne Nord, à Bours : 0 800 816 051 • Antenne Sud à Lourdes : 0 800 770 065



LE TRI DES EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !



En 2020 dans les Hautes-Pyrénées, tous les emballages pourront se trier !!!

A PARTIR DU 2 JANVIER 2020,

Vous pourrez déposer dans votre conteneur de tri **tous les emballages ménagers** qu'ils soient en plastique, en carton ou en métal, ainsi que tous les papiers. Donc, plus d'hésitation possible !

ATTENTION NEANMOINS : seuls les emballages seront concernés

Il ne faudra pas déposer d'objets dans le bac de tri.

Le petit plus pour le tri des emballages :

- Etes-vous sûr qu'il s'agit d'un emballage ?
Oui ? Déposez le dans le bac jaune. Non ? Laissez-le dans la poubelle d'ordures ménagères.
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez-le, en vrac dans le bac sans les imbriquer (pas dans un sac).

Un doute, une question sur le tri de vos déchets ?

Contactez les ambassadeurs du tri du SYMAT : ambassadeur@symat.fr – 05.62.96.36.40

ETAT CIVIL 2019

Nos joies

Mariage :

- Monsieur Frédéric GENEVRAY et Madame Khadidja ABDERRHAMANE : le 11 avril

Naissances :

- Emma FOUGEROUX née le 25 mars
- Anna RUHL née le 15 mai
- Rachel CAZAUX née le 18 juillet
- Tiago METRO né le 05 avril
- Eléna COUSIN née le 03 juin
- Aurèle AMARE né le 05 novembre



Nos peines

- DUBOE André, décédé le 06 février
- DARRE Jean, décédé le 12 février
- CAYROCHE Odette, veuve MENGELLE, décédée le 17 février
- LATRILLE Raymond, décédé le 30 mai
- ANTUNES MAGALHAES Antonio, décédé le 10 juin

Salle des fêtes :

La salle des fêtes est disponible à la location les week-ends.

Les tarifs sont de 100 € pour les habitants du village et de 500 € pour les extérieurs.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec la mairie.

Pôle santé

Notre commune dispose d'un pôle santé, route de Tarbes, où sont regroupés différents praticiens et services :

- Médecin acupuncteur
- Gynécologue
- Sage-femme
- Coiffeur
- Orthophoniste
- Dentiste
- Cabinet d'infirmiers
- Kinésithérapeute-ostéopathe
- Psychomotricienne

Une pharmacie à l'entrée du village complète cette offre de soins par un service de téléconsultation permettant d'avoir accès au diagnostic d'un médecin généraliste.

LE PETIT MOT DU JARDINIER



Les plantes indésirables.

Une centaine de plantes posent problème pour les milieux où elles se sont implantées. Elles prolifèrent chaque année un peu plus le long de nos chemins et parfois dans nos jardins. Les éradiquer relèverait presque d'une mission impossible tant elles sont vivaces, mais avec un peu de ténacité, si chacun autour de lui le fait, il est possible de diminuer leur reproduction. Quatre d'entre elles sont particulièrement présentes dans notre environnement.

En milieu humide *l'Impatiens Glandulifera*, ou *balsamine de l'Himalaya* dite aussi *Impatiente de l'Himalaya*, peut atteindre deux mètres de haut. Ses fleurs blanches ou roses seraient assez décoratives, mais ce sont ses graines, dans des capsules allongées qui, à maturité à la fin de l'été, se projettent avec vigueur à peine la tige effleurée pour coloniser un peu plus d'espace aux dépens d'autres espèces locales.



La *renouée du Japon*, *Reynoutria Japonica*, est devenue une des principales espèces envahissantes.

Elle est inscrite à la liste de l'union Internationale pour la Conservation de la Nature parmi les cent espèces les plus préoccupantes, car elle prend le pas sur la végétation locale sur plusieurs dizaines de m². Plusieurs expérimentations menées le long des cours d'eau ou de voies ferrées pour l'éradiquer sont en expérimentation. Le moindre petit bout de rhizome peut bouturer la plante, parfois même une simple tige laissée au sol. Elle repousse à une rapidité saisissante. Et dans son environnement, une espèce de fourmis, *Lasius Neglectus*, aussi invasive, trouve une nourriture abondante. Double problème à gérer.



Le *Datura Stramonium*, ou *Pomme épineuse*, ou *herbe aux sorcières* est une plante annuelle extrêmement toxique pour l'homme. Toute ingestion nécessite une hospitalisation d'urgence.

Les transports de terre favorisent sa dissémination dans les jardins et le long des champs où elle côtoie le *raisin de Virginie*, ou *d'Amérique*, *Phytolacca Americana*.

Cette vivace, d'apparence décorative, est entièrement toxique, racine, feuilles et fruits, particulièrement pour les chevaux et les bovins.



INFOS PRATIQUES

La Carte Nationale d'Identité :

Depuis le 07 mars 2017, la mairie de LOUEY ne peut plus établir vos cartes nationales d'identité, vous devez vous rendre dans l'une des mairies des communes suivantes :

Aureilhan, Argelès-Gazost, Arreau, Bagnères-de Bigorre, Castelnau-Magnoac, Lannemezan, Lourdes, Luz-Saint-Sauveur, Maubourguet, Séméac, Tarbes, Tournay, Trie-sur-Baïse, Vic-en-Bigorre.

Inscription sur les listes électorales :

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 07 février 2020. Un justificatif de domicile de moins de trois mois et une pièce d'identité en cours de validité vous seront demandés.

ENGINS BRUYANTS

HORAIRES :

Du lundi au samedi

de 08 H à 12 H
de 14 H à 20 H

Dimanches - jours fériés

de 10 H à 12 H
de 16 H à 18 H

BIBLIOTHEQUE

Ouverture
(sauf vacances scolaires d'été)

Le mercredi

10 H - 12 H

Le 1^{er} samedi du mois

10 H - 12 H

EN CAS D'URGENCE

SAMU : 15 - POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

(d'un téléphone mobile :112)

GENDARMERIE DE TARBES

05.62.44.55.30.

ERDF dépannage : 0.810.333.364

GRDF dépannage : 05.62.36.67.88

DECHETTERIES

HORAIRES D'OUVERTURE	JULLAN		LAYRISSE	
	du 01/05 au 30/09	du 01/10 au 30/04	du 01/05 au 30/09	du 01/10 au 30/04
LUNDI	9 h – 12 h	9 h – 12 h	16 h – 19 h	14 h – 17 h
MARDI	16 h – 19 h	14 h – 17 h	FERME	FERME
MERCREDI	9 h – 12 h	9 h – 12 h	16 h – 19 h	14 h – 17 h
JEUDI	16 h – 19 h	14 h – 17 h	FERME	FERME
VENDREDI	16 h – 19 h	14 h – 17 h	9 h – 12 h	9 h – 12 h
SAMEDI	9 h – 12 h 16 h – 19 h	9 h – 12 h 14 h – 17 h	9 h – 12 h 16 h – 19 h	9 h – 12 h 14 h – 17 h

N° UTILES

MAIRIE : 05.62.45.41.33

ECOLE : 05.62.45.62.20

PAROISSE DE TARBES :

Presbytère 05.62.93.08.75

En cas d'obsèques 07.82.49.12.46



= TRI SÉLECTIF LUNDI IMPAIR

= ORDURES MÉNAGÈRES MERCREDI

JANVIER

1 M	FÉRIÉ
2 J	
3 V	
4 S	
5 D	
6 L	02
7 M	
8 M	
9 J	
10 V	
11 S	
12 D	
13 L	03
14 M	
15 M	
16 J	
17 V	
18 S	
19 D	
20 L	04
21 M	
22 M	
23 J	
24 V	
25 S	
26 D	
27 L	05
28 M	
29 M	
30 J	
31 V	

FÉVRIER

1 S	
2 D	
3 L	06
4 M	
5 M	
6 J	
7 V	
8 S	
9 D	
10 L	07
11 M	
12 M	
13 J	
14 V	
15 S	
16 D	
17 L	08
18 M	
19 M	
20 J	
21 V	
22 S	
23 D	
24 L	09
25 M	
26 M	
27 J	
28 V	
29 S	

ZONE C



MARS

1 D	
2 L	10
3 M	
4 M	
5 J	
6 V	
7 S	
8 D	
9 L	11
10 M	
11 M	
12 J	
13 V	
14 S	
15 D	
16 L	12
17 M	
18 M	
19 J	
20 V	
21 S	
22 D	
23 L	13
24 M	
25 M	
26 J	
27 V	
28 S	
29 D	
30 L	14
31 M	

AVRIL

1 M	
2 J	
3 V	
4 S	
5 D	
6 L	15
7 M	
8 M	
9 J	
10 V	
11 S	
12 D	
13 L	FÉRIÉ 16
14 M	
15 M	
16 J	
17 V	
18 S	
19 D	
20 L	17
21 M	
22 M	
23 J	
24 V	
25 S	
26 D	
27 L	18
28 M	
29 M	
30 J	

MAI

1 V	FÉRIÉ
2 S	
3 D	
4 L	19
5 M	
6 M	
7 J	
8 V	FÉRIÉ
9 S	
10 D	
11 L	20
12 M	
13 M	
14 J	
15 V	
16 S	
17 D	
18 L	21
19 M	
20 M	
21 J	FÉRIÉ
22 V	
23 S	
24 D	
25 L	22
26 M	
27 M	
28 J	
29 V	
30 S	
31 D	

JUIN

1 L	FÉRIÉ	23
2 M		
3 M		
4 J		
5 V		
6 S		
7 D		
8 L	24	
9 M		
10 M		
11 J		
12 V		
13 S		
14 D		
15 L	25	
16 M		
17 M		
18 J		
19 V		
20 S		
21 D		
22 L	26	
23 M		
24 M		
25 J		
26 V		
27 S		
28 D		
29 L	27	
30 M		

5 D	
6 L	28
7 M	
8 M	
9 J	
10 V	
11 S	
12 D	
13 L	29
14 M	FÉRIÉ
15 M	
16 J	
17 V	
18 S	
19 D	
20 L	30
21 M	
22 M	
23 J	
24 V	
25 S	
26 D	
27 L	31
28 M	
29 M	
30 J	
31 V	

5 M	
6 J	
7 V	
8 S	
9 D	
10 L	33
11 M	
12 M	
13 J	
14 V	
15 S	FÉRIÉ
16 D	
17 L	34
18 M	
19 M	
20 J	
21 V	
22 S	
23 D	
24 L	35
25 M	
26 M	
27 J	
28 V	
29 S	
30 D	
31 L	



5 S	
6 D	
7 L	37
8 M	
9 M	
10 J	
11 V	
12 S	
13 D	
14 L	38
15 M	
16 M	
17 J	
18 V	
19 S	
20 D	
21 L	39
22 M	
23 M	
24 J	
25 V	
26 S	
27 D	
28 L	40
29 M	
30 M	

5 L	41
6 M	
7 M	
8 J	
9 V	
10 S	
11 D	
12 L	42
13 M	
14 M	
15 J	
16 V	
17 S	
18 D	
19 L	43
20 M	
21 M	
22 J	
23 V	
24 S	
25 D	
26 L	44
27 M	
28 M	
29 J	
30 V	
31 S	

5 J	
6 V	
7 S	
8 D	
9 L	46
10 M	
11 M	FÉRIÉ
12 J	
13 V	
14 S	
15 D	
16 L	47
17 M	
18 M	
19 J	
20 V	
21 S	
22 D	
23 L	48
24 M	
25 M	
26 J	
27 V	
28 S	
29 D	
30 L	49

5 S	
6 D	
7 L	50
8 M	
9 M	
10 J	
11 V	
12 S	
13 D	
14 L	51
15 M	
16 M	
17 J	
18 V	
19 S	
20 D	
21 L	52
22 M	
23 M	
24 J	
25 V	FÉRIÉ
26 S	
27 D	
28 L	53
29 M	
30 M	
31 J	

M A I R I E

Horaires d'ouverture

Du LUNDI au VENDREDI
de 14 H à 18 H

Lever de soleil automnal sur LOUEY

☎ : 05.62.45.41.33

E mail : commune.louey@wanadoo.fr

Site : www.mairie-louey.fr

